

## Commune d'OUGNEY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance ordinaire du 15 septembre 2021

Présents : Mr IVANES Cédric, Mr BÔLE Hervé, Mme GILLET Françoise, Mme MAITRE Aurélie, Mme JUY Ghislaine, Mme ROTH DIT BETTONI Emilie, Mr JOUILLEROT Sébastien, Mr POLYDAMAS Moïse, Mr PILLOT Sébastien, Mr Gilles LAVRY, Mr Nicolas TONNELIER.

**La séance commence à 19h07**

#### **Projet Maison Assistante Maternelle :**

Présentation par Mme Lavry Patricia et Mme Lethier Coralie de leur projet de créer une Maison des Assistantes Maternelles à Ougney (dans un des appartement de l'ancienne poste). Ces dernières sont prêtes administrativement (statut validé, association créée et première assemblée générale faite, conseil d'administration élu...).

Les assistantes maternelles s'engagent à mettre en place 2 manifestations minimum par an (ex : vide-greniers, vente de galettes des rois ...)

Les recettes de l'association permettront de pouvoir engager d'autres intervenants pour des activités.

Les horaires proposés seront 6h30-19h00

Les enfants des habitants d'Ougney seront privilégiés lors des renouvellements des contrats de travail.

Le local a été visité par la PMI et a été validé (aux normes).

Mr le Maire nous fait part de la demande de subvention de l'association, ajournée jusqu'à l'élaboration d'un programme.

Les assistantes maternelles demandent que le loyer de l'appartement ne dépasse pas 300 €.

→ **Proposition du conseil municipal d'un loyer de 400 € : 8 pour, 3 abstentions**

#### **Parcelle ZI 56 :**

Délibération afin de donner les pleins pouvoirs à Mr le Maire pour pouvoir engager une action en justice contre la propriétaire de la parcelle et signer tous les documents afférents à cette affaire suite au désistement de cette dernière après avoir donné son accord écrit et laissé la municipalité engager des frais (frais de bornage).

**Approuvé à l'unanimité.**

#### **Questions diverses**

- RPI : le projet a été présenté par la communauté de communes à la commune d'Ougney et Vitreux. Le projet sur Ougney est peu probable compte tenu des futurs travaux d'assainissement et de reméandrement de la Vèze.  
A ce jour, la communauté de commune n'a pas pris de décision.
- Travaux de ruissellement route de Saligney et rue des Jardins : par rapport au devis initial, il manque un enrochement route de Saligney (montant de 834€), nous allons donc demander un avoir. La mairie va demander un devis pour positionner les buses route de Bresilley.
- Hauteur des arbres sur la commune : il est rappelé que la hauteur des arbres doit respecter le code de l'urbanisme.
- Terrain de tennis (parcelle ZR 09) : il a été constaté dernièrement que le terrain de tennis fait l'objet d'un dépôt sauvage de déchets (pneus, sacs poubelle...). Les déchets ont été ramassés.

Le Conseil Municipal propose de le mettre en vente. La parcelle est non constructible et a une superficie de 4313 m<sup>2</sup>.

Pour les personnes intéressées, merci de bien vouloir faire une offre à la mairie d'ici le 30 octobre sous enveloppe cachetée.

- Subventions « ancienne poste » : Mr le Maire nous fait part de l'attribution des subventions pour la rénovation des appartements de l'ancienne poste pour un montant de 48 000€ (DETR) et de 31 000€ (DST).
- Bois Gardot : le conseil municipal ne reviendra pas sur sa proposition concernant le bois Gardot. Il reste favorable à cet achat. A ce jour, la mairie n'a aucun retour par rapport à sa proposition.
- Logement Boulangerie : Mr Faure a donné son préavis pour l'appartement au-dessus de la boulangerie. Il sera donc vacant fin septembre.
- Spectacle de Noël : suite à l'annulation du spectacle (le magicien bulleur » l'année passée, il avait été décidé de le reporter en 2021. Il a déjà été financé en 2020. Il se déroulera le Dimanche 12 décembre à 14h30 à la Maison du temps libre et sera suivi d'un goûter.
- Repas des anciens (à partir de 63 ans) : le repas des anciens se déroulera le Dimanche 19 décembre à 12h00. Un panier gourmand sera offert aux personnes de plus de 75 ans ne pouvant pas se déplacer. Les bulletins d'inscription seront distribués ultérieurement.
- Nouvel An : en partenariat avec la commune, le nouvel an 2021 sera organisé par Mr Longo Gaétan à la Maison du Temps Libre. Le pass-sanitaire sera obligatoire en fonction des directives du moment. Un bulletin d'inscription sera mis à disposition dans la missive d'octobre et sera à remettre à la mairie avec le paiement avant le 10 décembre.
- « Nettoyons la nature » : nous vous rappelons que la matinée « Nettoyons la nature » se déroulera le samedi 25 septembre. Le rendez-vous est donné devant la MTL à 9h00. Un casse-croûte sera offert le midi pour les participants uniquement.
- Marché de Noël : le conseil municipal propose d'organiser un marché de Noël à la MTL le Samedi 11 décembre de 9h00 à 18h00. L'emplacement est gratuit et les inscriptions se feront en ligne.
- Dons à l'Hôpital (cross du 14 juillet) : le Conseil Municipal n'a pas encore décidé à quel service de l'hôpital de Dole les dons seront versés. Le Conseil Municipal souhaite que les soignants en bénéficient. La décision sera prise ultérieurement.
- Points divers : Mr le Maire propose d'installer un point de collecte à la mairie pour l'association « les enfants Tziganes » (récolte de jouets qui seront redistribués dans les camps tziganes pour Noël).

### **Prochain conseil municipal le 6 octobre 2021.**

-Vous pouvez faire parvenir vos questions par écrit à la mairie dix jours avant. Aucune question orale ne sera acceptée le jour du conseil.

-Merci de rentrer vos poubelles une fois le ramassage effectué pour la sécurité de nos enfants et des personnes avec des poussettes.

-Merci d'inscrire sur votre boîte aux lettres le nom de chaque habitant de votre logement.

-Les nouveaux arrivants sont priés de venir se présenter en Mairie.

La séance est levée à 21h57

Le Maire  
Cédric IVANES